

La pollution des mers sévèrement punie

La Loi sur l'immersion des déchets en mer est entrée en vigueur au Canada le 13 décembre 1975. Dès lors, l'immersion de déchets en mer, telle que définie dans la loi, à partir de navires ou d'avions, sera régie par un système fédéral de permis. L'immersion de déchets sans permis entraînera des amendes jusqu'à concurrence de \$100,000.

Le Canada compte parmi les quelque 80 pays qui ont signé la Convention sur la prévention de la pollution des mers par l'immersion de déchets et d'autres matières (Convention de Londres, 1972). La convention a maintenant été ratifiée par le Canada et par plus de 15 autres pays.

Les permis exigés par le règlement couvrent cinq genres d'opérations: les rejets en général, le dragage, l'incinération en mer, le sabordage des navires et l'épandage des déchets sur la glace.

Règle générale, aucun permis ne sera accordé pour l'immersion de substances que l'on sait être dommageables pour l'environnement marin telles que le mercure, le cadmium, les plastiques, les hydrocarbures et les substances à haut niveau de radioactivité.

Le versement d'un droit sera exigé pour chaque demande de permis.

Échanges culturels

Grâce à des subventions octroyées par le Gouvernement du Canada, dix-huit universités canadiennes accueilleront un total de 45 universitaires de l'Europe et de l'Amérique latine au cours de l'année 1975-1976. Les pays

représentés sont la République fédérale d'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, le Brésil, la Finlande, la France, le Pérou, le Royaume-Uni et la Suisse.

Les subventions, dont le total s'établit à \$145,000, sont accordées en vertu de programmes d'échanges culturels mis en oeuvre par le Conseil des Arts du Canada pour le compte du ministère des Affaires extérieures. Les accords culturels du Canada avec les pays étrangers pourvoient aussi à des visites d'universitaires canadiens dans les pays mentionnés.

Durant leur séjour au Canada, les universitaires donneront des conférences et dirigeront des séances d'étude à l'intention des étudiants, des professeurs et du public. Ils seront accueillis dans les universités suivantes: Alberta, Calgary, Carleton, Colombie-Britannique, Dalhousie, Laval, McGill, Moncton, Montréal, Ottawa, Québec (à Montréal et Trois-Rivières), Queen's, Sherbrooke, Toronto, Trent, Victoria, Waterloo et Western Ontario.

Don de livres

Le ministère des Affaires extérieures a déjà mis sur pied son programme permanent de don de livres pour l'année scolaire 1975-1976. Par l'entremise des missions canadiennes à l'étranger, le ministère distribue un total de 7,650 livres (en lots de 150) à plus de 50 universités et bibliothèques nationales à l'étranger. Chaque lot contient des ouvrages en anglais et en français sur la politique, l'économie, la sociologie, les arts et la littérature du Canada.

Une découverte provoque une "mini-ruée"

La découverte d'une minéralisation cuprifère dans une région éloignée des Territoires du Nord-Ouest a conduit à ce qu'un observateur a qualifié de "mini-ruée" des sociétés minières.

La formation cuprifère repose dans la région de la rivière Redstone, à environ 600 kilomètres à l'ouest de Yellowknife. La teneur en cuivre du minerai reste inconnue.

Publiée fin août par la Commission géologique du Canada du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources,

la nouvelle a provoqué en un mois l'enregistrement de 200 concessions au bureau minier de Yellowknife.

Lancement du... (suite de la page 2)

Le STT, satellite nouvelle vague, tirera en partie, sa grande puissance de longues voilures déployées en ailes d'oiseau pour présenter au soleil leur surface recouverte de milliers de piles qui en capteront l'énergie. Il utilisera, à titre expérimental, des stations terrestres aux antennes paraboliques de un, deux ou trois mètres de diamètre. On croit qu'on en viendra à fabriquer ces stations au coût de revient d'un téléviseur couleur.

Dès le début du programme, le gouvernement lançait un défi: explorer, pour une période de deux années, les possibilités du STT pour améliorer les télécommunications au Canada. Plusieurs groupes l'ont relevé: universités, organismes fédéraux et provinciaux, groupes amérindiens, entreprises industrielles et radiodiffuseurs; ils concourront à l'élaboration des systèmes de demain.

Une grande réalisation

Le STT est une grande réalisation canadienne, quel que soit l'angle sous lequel on l'envisage: communication d'un journal amérindien par fac-similé à diverses localités lointaines; transmission d'un diagnostic ou formation et surveillance du personnel de santé à distance; possibilité pour les classes largement disséminées de suivre les cours du même professeur; extension du champ de rayonnement de la radiodiffusion.

Concevoir et réaliser un engin spatial aussi complexe, pour deux ans de fonctionnement sûr, fait un peu penser à ce que représenterait la fabrication d'un appareil de télévision couleur qui ne tombe jamais en panne et n'exige aucune réparation pendant un millénaire. Le défi est de taille!

Que le STT réalise ou non toutes et chacune de nos ambitieuses visées, il aura permis au Canada de franchir une autre étape vers une technologie au service de l'homme.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.